

## LE MOT DU PRESIDENT

L'année 1990 a été marquée par un intense travail de réflexion au sein du C.C.A.S. de la Ville d'ORLEANS.

Elle a vu se dérouler au C.C.A.S., comme dans les autres services de la Mairie, un audit afin d'établir un diagnostic sur le fonctionnement des services, de préparer des plans de modernisation et de donner aux agents les moyens d'une efficacité accrue au bénéfice de la population dans le cadre des objectifs définis par la municipalité. Cette opération s'est concrétisée sous forme d'un document : "la charte de modernisation des services".

Par ailleurs, pour ce qui concerne plus spécifiquement le C.C.A.S., une analyse du fonctionnement des centres sociaux a été menée en parallèle avec l'étude sur les C.A.L. de manière à mieux coordonner les actions sociales, les activités d'insertion et de loisirs menées au sein de ces deux structures.

.../...

Tout cela se traduira, en 1992, par une nouvelle organisation, fruit de la réflexion commune, menée tout au long de l'année 1991, dont le but est de favoriser une meilleure cohérence au sein de chacun des quartiers de notre ville, tout en développant la participation des habitants.

Comme chaque année, ce rapport retrace fidèlement l'activité des services, les coûts financiers, les statistiques et donne une vue très précise de l'évolution de la politique sociale de la Ville : il permet de mesurer combien toutes celles et tous ceux qui travaillent au C.C.A.S. oeuvrent quotidiennement pour la solidarité et la promotion de chaque être humain.

Jean-Pierre SUEUR,  
Président du C.C.A.S.,  
Maire d'Orléans,  
Secrétaire d'Etat  
auprès du Ministre de l'Intérieur  
Chargé des Collectivités Locales

